

**CONSEIL MUNICIPAL DE VIRAZEIL  
DU 08 AVRIL 2015 A 20 H 30**

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 16

Pouvoir : 1

Absents ou Excusés : 2

L'an deux mille quinze

Le huit avril,

le Conseil municipal de la commune de VIRAZEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COURREGELONGUE Christophe, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 02 avril 2015

M PIRA a été désigné comme secrétaire de séance

Présents : M. COURREGELONGUE, Mme GILLET, M. PAULAY, Mme BRICE, MM. PIRA, LEBEDINSKY, MENIER, TREZEGUET, Mmes RATINAUD, ZOÏA, VALENTI, VAYSSIERE, PINASSEAU, MM. GILLE, JUIN, POLETTTO

Pouvoirs : Mme VALENTI à M. POLETTTO

Absents ou Excusés : Mme DA SILVA OLIVEIRA, M LATASTE

1. Vote du budget
2. Traversée du Bourg : modification de la convention pour la mise en place de fourreaux la fibre optique sur la D933

### **1 Vote des taux d'imposition 2015**

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux communaux suivants :

- taxe d'habitation : 10,46 %
- taxe de foncier bâti : 17,41%
- taxe de foncier non bâti : 75,84 %

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de fixer les taux proposés

### **2 Vote du budget 2015**

Monsieur le maire présente le budget primitif de l'exercice 2015 qui s'équilibre en recettes et dépenses à 1 347 032 euros pour la section de fonctionnement et à 1 011 859 pour la section d'investissement. M. Pascal PIRA a présenté les chapitres budgétaires qui ont tous été voté à l'unanimité.

Le virement dégagé pour la section d'investissement est de 121 759 euros les subventions aux associations sont maintenues au même montant.

Il a été rappelé que par rapport à 2014 **un effort est fait pour baisser les dépenses** de fonctionnement avec notamment la baisse des charges à caractère général (- 20 000 euros) grâce à une meilleure rationalisation du travail des agents municipaux.

**Pour les points négatifs**, il reste encore à prévoir un financement supplémentaire aux travaux de la traversée du bourg achevés en septembre 2013. En conséquence le recours à l'emprunt est prévu à hauteur de 292 000 euros.

Cependant, **des investissements** sont prévus avec :

- La construction du préau de l'école maternelle et la rénovation complète de la cour pour la mettre aux normes d'accessibilité
- La fin des travaux de rénovation de deux chemins communaux aux lieux-dits « Merle » et « La Legasse »
- La Rénovation du chemin communal de Sacriste
- l'achat de mobilier et de matériel informatique pour les classes des écoles
- La rénovation du mur du cimetière (rue qui monte à l'Eglise de Virazeil)
- La rénovation de la porte de l'église de Ste Abondance
- La prévision de dépenses pour l'urbanisme avec la révision du PLU et avec le projet de d'aménagement urbain au sud du Bourg.

### **Subventions associations année 2015**

Monsieur le Maire rappelle aux élus qu'une subvention annuelle est accordée aux Associations pour contribuer à leur bon fonctionnement. Il invite l'assemblée délibérante à examiner la liste proposée.

Union Sportive Virazeillaise	3 800 €
Rugby-Club Virazeillais	2 000€
Cyclo-Club Virazeillais	650 €
Tennis Club	290 €
Ass. Randonnées Pédestres	135 €
L.A.D.A.P.T	190 €
Ass. Intercommunale aide à domicile	180 €
Amicale du personnel	2 800 €
Ass.Parents Elèves	1 050 €
Société de chasse	1 000 €
Art'A Théâtre Rural Virazeillais	350 €
Le Petit Train du Passé	300 €
Les Amis de Ste Abondance	260 €
Les loisirs de Ste Abondance	250 €
Observatoire Astronomique	135 €
Ré-création et Déco-passion	135 €
Buffalo's dancers	135 €
Gymnastique volontaire	135 €
Chœur et Amitié	120 €
Union fraternelle A.C.VG	195 €
C.A.T.M	90 €
FNACA	90 €
Souvenir français	75 €
Ass Climatique Moyenne Garonne	100 €
Prévention routière	40 €

A.S.A.M	225 €
Union Musicale de Marmande	300 €
Association caritative	300 €
Comité des fêtes	250 €
Vir N'Swing	135 €
Les Petites fées	135 €
ANACR	75 €
FNDIRP	75 €
Alliance 47	50 €
Aéromodélisme de Marmande 47	75 €
Divers	860€

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention annuelle aux associations selon la liste proposée

### **3 Traversée du Bourg : modification de la convention pour la mise en place de fourreaux la fibre optique sur la D933**

Monsieur le Maire explique que vu la délibération du 22 janvier 2013 concernant la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage au profit de la commune de VIRAZEIL, entre la dite commune et Val de Garonne Agglomération.

Considérant qu'au cours de l'exécution du chantier, la commune a décidé de ne réaliser que deux tranches des travaux d'aménagement de la traversée du bourg, réduisant de manière significative les travaux de VRD et la pose du réseau THD pour le compte VGA. Le coût des travaux initialement prévu à 102 000.00 € HT a été abaissé à la somme de 51 612.00 € hors taxes.

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de passer un avenant afin de pouvoir percevoir la somme de 51 612 euros HT.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'avenant 1 à la Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage de Val de Garonne Agglomération au profit de la commune de VIRAZEIL

### **4 Travaux en cours**

Réunion de la commission travaux le jeudi 16 Avril 2015

### **5 Questions diverses**

Monsieur le Maire informe que les agents techniques ont renouvelé les CACES

Monsieur le Maire présente le devis de 889 euros concernant l'achat de l'ordinateur de la bibliothèque. Le conseil municipal décide de réaliser un autre devis pour comparaison.

La commission Animation se déroulera le jeudi 16 avril 2015 à 20 h 30 à Ste Abondance.

Séance levée à 23 h 30